



Conséquences des mutations démographiques sur le système d'éducation et de formation en Allemagne

Les mutations démographiques de l'Allemagne, tout comme celles en cours dans les autres pays de niveau de développement comparable, constituent des défis politiques, économiques, sociétaux, voire culturels majeurs auxquels les responsables dans tous les secteurs de la vie publique, la société allemande dans son ensemble, tout comme chaque habitant dans sa vie privée doivent faire face. En effet, les évolutions démographiques, de par leur caractère à la fois lent, car s'affranchissant des cadres temporels habituels (par exemple une législature parlementaire) qui jalonnent le fonctionnement des systèmes politiques contemporains, sont fortement structurantes pour la population dans son ensemble. Elles échappent cependant très largement aux tentatives de régulation ou de changement à court ou à moyen terme par l'action des pouvoirs publics. C'est leur caractère inéluctable et quasi irréversible, même à l'horizon de la durée de vie de l'homme, mais difficilement prévisible dans la forme et les détails de leurs concrétisations qui fait que les évolutions démographiques se trouvent au cœur des politiques publiques de la quasi-totalité des pays européens. Il est intéressant de constater que les pouvoirs publics allemands et les recherches commanditées par ces derniers se sont intéressés très tôt, à savoir dès les années 1980, aux conséquences du phénomène de diminution du nombre de naissances et du vieillissement de la population sur les systèmes de protection sociale et sur le marché du travail. En témoigne la première grande réforme des retraites depuis l'introduction du système par répartition en 1957 adoptée en 1989 peu avant la chute du Mur de Berlin¹ et qui avait été accompagnée d'un large débat dans les médias et préparée par des travaux de recherche. La question des conséquences des mutations démographiques sur le système d'éducation et de formation et des politiques publiques à mettre en œuvre pour y faire face a été abordée beaucoup plus tard, comme en témoigne la publication des actes d'un grand colloque organisé sur ce sujet par l'Office fédéral

* Professeur associé à l'Université de Cergy-Pontoise et chargé de recherches au Centre d'information et de recherches sur l'Allemagne contemporaine (CIRAC).

1. Il est intéressant de noter que cette réforme basée sur l'évolution économique et démographique de l'Allemagne de l'Ouest est devenue rapidement obsolète en raison des conséquences de l'unification allemande sur les systèmes allemands de protection sociale dans leur ensemble tout comme de l'évolution démographique très contrastée dès 1991 dans les nouveaux Länder par rapport à celle de l'Allemagne de l'Ouest. Cf. ministère de l'Économie et des Finances/DREES et al. (dir.) : *La protection sociale en France et en Allemagne, Actes du colloque du 25 juin 2012*, Paris, 2013, p. 113.

des statistiques (*Statistisches Bundesamt*) en 2004². Les choses ont sans aucun doute évolué depuis, comme le montre le dossier thématique intitulé « Perspectives du système éducatif à l'aune des transformations démographiques » intégré au rapport national sur le système d'éducation et de formation allemand publié en 2010³. Par ailleurs, le gouvernement fédéral a publié en 2011 pour la première fois un rapport sur la situation démographique de l'Allemagne qui a servi à la définition d'une stratégie démographique nationale présentée en 2012. Cette dernière jette les bases pour des actions et mesures à prendre dans toutes les politiques publiques pour faire face aux conséquences des transformations démographiques. Un programme de recherche interministériel sur ces mêmes transformations, intitulé « *Das Alter hat Zukunft* » (L'âge a de l'avenir) constitue un élément central de cette stratégie gouvernementale. En 2014, la stratégie a été redéfinie en tenant compte des progrès déjà réalisés et en mettant en exergue des champs d'action prioritaires sur lesquels le gouvernement fédéral compte agir afin d'accompagner l'évolution démographique. Parmi ces champs d'action, celui intitulé « Une bonne éducation comme investissement dans l'avenir » met l'accent sur la nécessité d'assurer la compétitivité et la capacité d'innovation de l'Allemagne par une main-d'œuvre hautement qualifiée. Ainsi le gouvernement fédéral insiste sur le fait que dans une société en déclin démographique qui doit néanmoins faire face à des mouvements migratoires très importants en provenance des régions en crise économique et politique, il convient de prendre en charge et d'aider chaque individu par des offres d'éducation adaptées dans l'éducation préscolaire. Par ailleurs, la stratégie vise à mettre en œuvre une meilleure formation des enseignants en général, une orientation professionnelle systématique et axée sur les demandes de qualification des entreprises, la promotion du système dual de la formation professionnelle initiale et l'augmentation de la participation des actifs aux offres de formation professionnelle continue ainsi que la préservation d'une formation supérieure de qualité. En particulier, les pouvoirs publics s'engagent à permettre à chacun de décrocher un diplôme et une qualification⁴.

On peut s'interroger sur l'apparente focalisation de la stratégie gouvernementale sur le rôle du système éducatif au service du marché de l'emploi et de la prospérité économique du pays qui semble négliger la dimension de l'éducation comme un droit fondamental indispensable à l'épanouissement personnel de chaque être humain, et ce indépendamment de son utilité pour le système économique. Toujours est-il que les conséquences des transformations démographiques sur le système éducatif sont dorénavant des problématiques centrales et à part entière, tant pour ce qui est de la constitution d'un savoir et d'une expertise scientifique dans ce domaine par

2. Dans son introduction au colloque, Manfred Weiss, directeur du Deutsches Institut für Internationale Pädagogische Forschung (Francfort) regrette justement l'absence d'une analyse systématique, par des travaux de recherche, des conséquences des mutations démographiques sur le système éducatif allemand. Manfred Weiss : « Einführung in das Thema. Demographischer Wandel, Migration und Bildung », in : Statistisches Bundesamt, *Demographischer Wandel – Auswirkungen auf das Bildungssystem. Beiträge zum wissenschaftlichen Kolloquium am 18. und 19. November 2004 in Wiesbaden*, 2006, p. 7 (Statistik und Wissenschaft, 6).
3. Cf. Autorengroupe Bildungsberichterstattung : *Bildung in Deutschland 2010*, Bonn, 2010. Ces *Bildungsberichte* sont publiés depuis 2006 tous les deux ans par un groupe d'instituts de recherche spécialisés dans les questions de l'éducation, en coopération avec l'Office fédéral des statistiques et les homologues de celui-ci dans les différents Länder. Le premier rapport de 2006, tout comme le sixième rapport publié en 2016, comprennent un dossier thématique consacré aux conséquences des migrations sur le système d'éducation et de formation en Allemagne.
4. Cf. https://www.bundesregierung.de/Webs/Breg/DE/Themen/Demografiestrategie/_node.html (consulté le 20/09/2016).

des programmes et travaux de recherche que pour ce qui est des priorités que les pouvoirs publics fixent dans la programmation des politiques publiques. Ces conséquences sont appréhendées par des travaux de recherche portant sur les mutations du système éducatif, tant pour ce qui est de son cadre institutionnel que pour les pratiques pédagogiques, les répercussions sur la relation éducation-formation-emploi, le rapport entre éducation ou formation formelles et éducation ou formation non formelles. Elles sont également un enjeu majeur pour une gestion prévisionnelle à moyen et à long terme des ressources humaines au plus près des réalités sociales. Les dépenses de fonctionnement dans ce secteur représentent traditionnellement une part importante des budgets publics en raison du nombre important des personnels concernés. Si l'évolution des paramètres démographiques de base (nombre de naissances, migrations, etc.) sur une période donnée peut être en effet appréhendée par des méthodes statistiques avec une précision certaine, la difficulté pour mesurer les conséquences des mutations démographiques sur le système d'éducation et de formation réside aussi dans l'évolution probable, mais beaucoup moins prévisible, de la demande d'éducation de la part des individus, surtout dans un système éducatif fortement différencié d'un point de vue institutionnel et en raison des pratiques pédagogiques propres à chaque type d'école au niveau de l'enseignement secondaire, comme c'est le cas pour l'Allemagne. Par ailleurs, cette évolution de la demande d'éducation dépend à son tour, entre autres, de l'évolution de la demande de qualification exprimée par le marché du travail, qui quant à elle dépend aussi des évolutions sociétales et surtout technologiques, également très difficiles à anticiper avec précision sur le long terme.

L'incidence des paramètres démographiques de base sur le système d'éducation et de formation

Les tendances lourdes de l'évolution démographique en Allemagne apparaissent assez clairement à travers les paramètres de base que sont l'évolution du nombre de naissances et celle des mouvements migratoires, pour ne citer que ceux dont les conséquences sur le système éducatif sont visibles depuis de longues années. Les constats d'une diminution apparemment irréversible de la population allemande dans son ensemble depuis 40 ans et d'une compensation seulement partielle et provisoire de ce recul par l'immigration sont actés par l'ensemble des experts et les pouvoirs publics et semblent partagés par une grande majorité de la société allemande. En même temps, on est néanmoins confronté à des contrastes parfois très importants, quand on analyse ces phénomènes à l'échelon infra-national, (au niveau régional ou selon une distinction entre espaces urbanisés ou espaces ruraux) ou selon les différents segments du système éducatif (préscolaire, élémentaire, secondaire, enseignement professionnel scolaire ou formation professionnelle initiale dans le cadre du système dual, enseignement supérieur et formation professionnelle continue ou formation générale pour adultes). Dans les pages qui suivent, on essaiera d'analyser ces tendances lourdes et d'en démontrer les répercussions déjà établies et celles encore à venir sur les différents segments du système éducatif. L'accent sera mis sur la présentation de l'évolution depuis les années 1990, et surtout 2000, les contextes économiques et institutionnels des systèmes éducatifs des deux Etats allemands d'avant 1990 étant trop différents pour permettre une comparaison pertinente dans le cadre de cette contribution. Il n'est cependant pas possible de tenir compte avec précision des conséquences des mouvements migratoires très importants de 2015 et 2016, car ces chiffres sont encore

provisoires, même si selon les régions, les établissements scolaires, les institutions de formation professionnelle et/ou de formation pour adultes et les entreprises engagées dans la formation professionnelle duale sont déjà confrontés à un afflux massif de jeunes migrants depuis 2015 et les responsables et acteurs sur le terrain doivent réagir souvent dans l'urgence et ce dans un cadre institutionnel, financier, mais également pédagogique souvent peu préparé pour relever ce défi.

L'enseignement primaire – une priorité de l'action politique affirmée malgré la diminution des effectifs

Depuis la période d'une hausse continue des naissances pendant les années 1950 et au début des années 1960 – le pic des naissances a été atteint en 1964 avec 1,35 million pour la seule Allemagne de l'Ouest – la natalité est en recul, pour tomber à 830 000 naissances en 1991 pour l'Allemagne fraîchement unifiée et à 683 000 pour l'année 2008. Pour 2014, on constate une légère hausse à 715 000 naissances, chiffre pour lequel les spécialistes prévoient une certaine stabilité jusqu'à la fin de la décennie actuelle. Cette évolution affecte directement la structure par âge de la population en Allemagne, comme le montre le tableau ci-après avec les prévisions pour 2025 et 2035.

Parts relatives des différentes tranches d'âge dans la population totale en 2014, 2025 et 2035

	2014	2025	2035
0 à 19 ans	17,1	16,7	16,4
19 à 62 ans	57,7	54,2	50,2
62 ans et plus	25,2	29,1	32,9

Source : *Bildung in Deutschland*, 2016, *op. cit.*, p. 225.

Les conséquences de cette évolution sur le système éducatif sont d'ores et déjà sensibles, car les classes d'âge concernées principalement (les personnes de moins de 30 ans) vont diminuer de quelque 25,5 millions en 2008 à 21,3 millions de personnes en 2025⁵. Cette baisse va s'accroître encore pour la période après. Mais si les experts tablaient en 2010 encore sur une baisse du nombre total des personnes de ces classes d'âge effectivement en éducation ou en formation de 16,7 millions de jeunes en 2008 à un peu plus de 14 millions en 2025, il reste à voir dans quelle mesure les mouvements migratoires les plus récents nécessitent une réévaluation de ces prévisions.

Indépendamment de la légère hausse des naissances constatée pour les toutes dernières années, on constate une augmentation persistante de la demande d'éducation exprimée par les familles pour leurs enfants de moins de 3 ans. La création de quelque 95 000 places supplémentaires entre 2013 et 2015 dans des structures d'accueil pour les enfants de cette tranche d'âge ne devrait cependant pas encore couvrir les besoins réels, quand on observe que les écarts restent très importants entre les Länder de l'Est affichant un taux d'accueil de presque 52 % des enfants de cette tranche d'âge, contre seulement 28,2 % dans les Länder de l'Ouest en moyenne

5. *Bildung in Deutschland*, 2010, *op. cit.* p. 5

générale⁶. D'une part, l'évolution du nombre d'enfants accueillis dans ces structures reflète une évolution sensible de la demande d'éducation qui va de pair avec les mutations de la société allemande. Cette demande semble encore loin d'être satisfaite pour les familles concernées. D'autre part, elle fait sans aucun doute écho également au choc provoqué parmi les responsables politiques et éducatifs tout comme dans la société allemande dans son ensemble par la publication en 2000 des résultats de la première enquête PISA (*Program for International Student Assessment/Programme international pour le suivi des acquis des élèves*) menée par l'OCDE. En effet, l'une des faiblesses du système éducatif allemand pointées par ce rapport était l'attention insuffisante accordée par les pouvoirs publics à l'importance croissante des institutions d'accueil de la petite enfance (dans le pré-élémentaire) et de l'école élémentaire pour essayer de compenser, dès le plus jeune âge, les déficits dans les acquis et les compétences. Il semble bien que les familles à elles seules n'arrivent plus à les compenser, notamment pour ce qui est d'une maîtrise suffisante de la langue allemande, et ce pas seulement pour les enfants issus des mouvements migratoires récents. Les pouvoirs publics se sont efforcés de tirer les conséquences de ces constats et parmi les réformes entreprises depuis 2000, les domaines du préscolaire et de l'école élémentaire sont des priorités⁷. Ainsi les Länder se sont engagés dès 2008 à concevoir et à mettre en œuvre une offre éducative spécifique au sein des institutions préscolaires pour favoriser la maîtrise de la langue allemande par les enfants concernés. Toujours est-il qu'environ un quart des enfants de 5 ans est diagnostiqué comme nécessitant une offre complémentaire pour maîtriser la langue allemande ; il s'agit d'enfants dont les parents disposent d'un niveau d'éducation relativement faible ou d'enfants dont la langue parlée au sein de la famille est une autre que la langue allemande. Ce chiffre semble rester constant ces dernières années⁸.

Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans dans les institutions d'accueil de la petite enfance et d'enfants de 3 ans jusqu'à l'entrée en scolarité obligatoire

a) Enfants de moins de 3 ans			
	2006	2015	variation 2015/2006
Allemagne de l'Ouest	137 667	477 483	+ 339 816
Allemagne de l'Est	149 238	215 860	+ 66 622
Total Allemagne	286 905	693 343	+ 406 438
b) Enfants de plus de 3 ans jusqu'à l'entrée en scolarité obligatoire			
Allemagne de l'Ouest	1 947 891	1 823 015	- 124 876
Allemagne de l'Est	411 057	471 262	+ 60 205
Total Allemagne	2 358 948	2 294 277	- 64 671

Source : *Bildung in Deutschland*, 2016, op. cit., p. 244.

À noter également que la création de places dans les institutions accueillant des enfants de moins de 3 ans a été accompagnée nécessairement par une augmentation

6. *Bildung in Deutschland*, 2016, op. cit., p. 6-7.

7. Pour une présentation plus approfondie des constats de l'enquête de PISA 2000 ainsi que des enquêtes suivantes publiées depuis et des réformes lancées par la suite, cf. Werner Zettelmeier : « Le système scolaire allemand en débat – acquis et faiblesses d'une mutation en cours », in : *Allemagne d'aujourd'hui*, n° 210, octobre – décembre 2014, p. 169-183.

8. *Bildung in Deutschland*, 2016, op. cit., p. 9.

des recrutements de personnels spécialisés dans l'accueil de la petite enfance. Ainsi le total des personnels travaillant dans ces structures est passé de 317 237 salariés en 2006, tous profils de formation et catégories de personnels confondus, à 514 206 en 2015. Conformément à l'évolution régionale du nombre d'enfants pris en charge, cette augmentation des personnels est, avec 13 % presque deux fois plus élevée en Allemagne de l'Ouest que celle constatée en Allemagne de l'Est (8 %)⁹.

Dans les établissements de l'enseignement général (écoles élémentaires et établissements du secondaire) les conséquences de l'évolution démographique se font déjà nettement sentir depuis les années 1980 et 1990, et l'évolution pendant la décennie 2006/2015 confirme, voire accentue encore l'évolution de l'offre scolaire vers une refonte progressive, mais irréversible, du paysage scolaire qui caractérisait l'Allemagne (de l'Ouest), surtout au niveau de l'enseignement secondaire depuis les années 1950. De façon générale, on constate une diminution du nombre d'établissements au niveau national. Pour l'année scolaire 2014/15, on comptait quelque 33 600 établissements d'enseignement général, soit 5 500 établissements de moins par rapport à 2004/05 (-14 %) ¹⁰. Cette diminution se traduisait pour les écoles élémentaires par un recul d'un peu plus de 1 000 établissements. Sur les 8,4 millions d'élèves de l'enseignement général au total, 33 % fréquentaient en 2014/15 une école élémentaire, soit 13 % de moins par rapport à l'année 2004/05. Cette évolution reflète celle des naissances sur la même période, mais compte tenu de la légère hausse des naissances constatée au niveau national depuis 2012, sans parler des conséquences des mouvements migratoires les plus récents, un ajustement entre offre scolaire et demande d'éducation devra sans doute intervenir à moyen terme.

Vers une refondation de la différenciation dans l'enseignement secondaire général

L'évolution de la natalité en Allemagne depuis 30 ans a largement contribué à raviver les débats déjà récurrents depuis les années 1970 sur la pertinence de la préservation d'un système différencié au niveau du secondaire, pratiquant une orientation des élèves après l'école élémentaire de quatre ans (dans la plupart des Länder) selon l'aptitude (supposée) de l'élève à mener à terme un parcours scolaire et les résultats scolaires obtenus à l'âge de 10 ans. Ces filières, longtemps assez cloisonnées les unes par rapport aux autres (*Hauptschule* de 5 ans, *Realschule* de 6 ans et *Gymnasium* de 8 et/ou 9 ans) pré-déterminaient très largement la future carrière professionnelle et la position sociale de chaque individu dans la société allemande. Cette différenciation relativement précoce plaçait l'enseignement secondaire (ouest-)allemand dans une situation à part par rapport aux évolutions structurelles des systèmes éducatifs en cours sur la même période dans la plupart des pays comparables. Les débats provoqués par les résultats obtenus par les élèves allemands dans les premières enquêtes PISA et les réformes initiées par la suite ont à leur tour contribué à faire évoluer l'offre scolaire en vue d'une période d'apprentissage commune plus longue de tous les enfants d'une classe d'âge que dans le système différencié traditionnel. Comme le montrent les chiffres de la *Kultusministerkonferenz (KMK)*, les établissements proposant des cursus intégrés ont gagné des élèves depuis 10 ans. En effet, dans la plupart des Länder, les évolutions depuis une dizaine d'années ont abouti à des fusions/intégrations entre *Hauptschulen* et *Realschulen*, de sorte que l'existence de la *Hauptschule* comme

9. *Bildung in Deutschland*, 2016, op. cit., p. 62.

10. Statistisches Bundesamt : *Pressemitteilung* 101/16, 17 mars 2016.

établissement à part entière¹¹, considérée de plus en plus, par les familles et par une partie croissante de l'opinion publique, comme le maillon faible du système allemand est mise en question. Le nombre de *Hauptschulen* a diminué de 42 % entre 2004/05 et 2014/15, celui des *Realschulen* de seulement 23 %. Les institutions scolaires proposant donc des cursus (partiellement) intégrés tout en menant à des diplômes différents permettent de retarder la décision de l'élève pour un cursus/diplôme précis et décloisonnent ainsi le système dans son ensemble, un objectif visé par nombre de responsables éducatifs et politiques.

Les statistiques de la KMK montrent très clairement la diminution importante des effectifs scolarisés dans l'enseignement secondaire général. Mais les évolutions sont contrastées entre le premier degré et le second degré. En effet, la baisse affecte surtout le premier degré (-18 %) alors que le second degré accueille plus d'élèves (+24 %) en 2014 par rapport à 2005¹². Autrement dit, les établissements proposant des cursus menant potentiellement au baccalauréat arrivent à préserver leurs effectifs dans un contexte général de diminution des élèves. En effet, il y a une tendance très nette à l'allongement des études secondaires et ce sont les *Gymnasien* et les *integrierte Gesamtschulen* qui en profitent, au détriment des établissements proposant seulement des filières courtes. En effet, le taux de passage de l'école élémentaire vers le *Gymnasium* est de 40 % en moyenne nationale, avec des taux beaucoup plus élevés encore dans les villes et agglomérations urbaines.

Évolution de la répartition des élèves de la 8^e classe sur les principaux types d'établissement entre 2005 et 2014

	2005		2014	
	Effectifs en milliers	%	Effectifs en milliers	%
<i>Hauptschulen</i>	205 900	22,3	105 400	13,3
<i>Realschulen</i>	237 000	25,7	171 900	21,7
<i>Gymnasien</i>	285 900	31,0	283 700	35,8
<i>Integrierte Gesamtschulen</i>	78 100	08,5	108 000	13,6
Total	923 100		791 500	

Source : Statistische Veröffentlichungen der Kultusministerkonferenz : Schüler, Klassen, Lehrer und Absolventen der Schulen 2005 bis 2014, n° 200, décembre 2015, p. XVI. N'ont pas été repris les chiffres absolus pour les *Freie Waldorfschulen* (0,9 % des effectifs en 2014), les *Förderschulen* (4,5 % des effectifs en 2014, il s'agit d'établissements spécifiques accueillant les élèves handicapés), ainsi que ceux pour les établissements scolaires proposant plusieurs voies de formation sous un même toit (10,1 % des effectifs en 2014, contre 6,6 % en 2005). Il peut s'agir de formations qui sont partiellement ou entièrement intégrées jusqu'à une certaine classe avant une phase de différenciation qui les prépare à un diplôme spécifique. La 8^e classe allemande correspond à la 4^e en France.

Cette évolution des chiffres absolus des élèves se reflète également dans le type de diplôme obtenu par une classe d'âge. De façon générale, on peut constater une tendance de la demande d'éducation vers des études secondaires plus longues et donc vers des diplômes plus élevés. Le diplôme de fin d'études de la *Hauptschule* est sans aucun doute le grand perdant de cette évolution, alors que le diplôme de

11. Le terme allemand est « *Regelschule* ».

12. Statistisches Bundesamt, *ibidem*.

fin d'études de la *Realschule* (ou d'établissements comparables¹³) et plus encore le niveau du baccalauréat surtout dans sa forme de la *allgemeine Hochschulreife* sont les grands gagnants. Entre 2004 et 2014, la part des sortants du système scolaire avec le diplôme de la *Hauptschule* est passée de 27 % à 21 %, celle des sortants avec un *mittlerer Abschluss* est passée de 46 % à 56 % et celle des titulaires d'une *allgemeine Hochschulreife*¹⁴ de 30 % à 41 %¹⁵. La part des titulaires de la *Fachhochschulreife*¹⁶ est restée stable en passant seulement de 13 à 12 %. À noter également que la part des jeunes sortant du système scolaire sans diplôme aucun est tombée de 8 % à 6 % sur la même période. On constate également une tendance assez nette chez un nombre croissant de jeunes vers des parcours de formation moins linéaires, à savoir qu'ils passent des diplômes de façon décalée dans le temps après une période d'inter-ruption des études.

La préservation de l'offre scolaire dans un contexte de recul démographique – un enjeu politique majeur pour les collectivités locales

L'évolution du nombre d'élèves a des conséquences importantes pour les collectivités locales (communes et *Kreise*) qui sont en règle générale en charge des dépenses de fonctionnement (construction, maintenance, personnels administratifs et autres personnels non enseignants des établissements scolaires publics, équipements sportifs, cantine, matériel pédagogique, etc.) des établissements de l'enseignement élémentaire, de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement professionnel. Les *Länder* quant à eux ont la compétence législative pour les contenus pédagogiques et la structuration de l'offre en termes de types d'établissements qui peuvent exister dans un *Land*. Ils sont également en charge de la rémunération des seuls personnels enseignants. Pour les collectivités locales, leur participation à la mise en œuvre de l'offre scolaire est certes une obligation légale, mais elle est considérée par celles-ci également comme une question éminemment politique. L'offre scolaire existante sur une commune est sans aucun doute un facteur d'attractivité crucial pour chaque commune, pour les parents et pour le tissu économique local, surtout pour les établissements de type *Gymnasium* et *integrierte Gesamtschule* pour lesquels les parents ont la liberté de choix, y compris pour les établissements publics. Au vu de l'évolution démographique, la préservation d'une offre scolaire proposant au nom de l'égalité des chances à tous les jeunes sur un territoire donné l'égalité d'accès potentielle à tous les diplômes possibles du point de vue de la proximité géographique est un défi de plus en plus difficile à relever pour nombre de collectivités locales, surtout pour les établissements du secondaire général. Or les communes se trouvent très clairement dans une compétition entre elles pour préserver « leur » offre scolaire. Si la décision

13. En raison de la grande diversité des désignations différentes selon les *Länder* délivrant un diplôme de fin d'études à ce niveau, les statistiques allemandes parlent de « *mittlerer Abschluss* ».

14. Il s'agit du baccalauréat permettant l'accès de droit à l'université.

15. *Bildung in Deutschland*, 2016, *op. cit.*, p. 96. Il convient cependant de relativiser le chiffre très élevé des bacheliers, car il faudrait tenir compte des conséquences du raccourcissement de la scolarité menant au baccalauréat dans plusieurs *Länder* de 9 ans à 8 ans (après l'école élémentaire, soit douze ans de scolarité au total, comme en France). Entre 2010 et 2014 dans ces *Länder* de l'Ouest, il y a donc eu deux sessions de baccalauréat dans la même année augmentant ainsi de façon artificielle le nombre de bacheliers. Par ailleurs, les chiffres cités pour la répartition selon le diplôme passé contiennent des cas qui sont comptés plusieurs fois, car certains jeunes « rattrapent » un diplôme supérieur de façon décalée dans le temps.

16. Il s'agit du baccalauréat permettant l'accès à la *Fachhochschule*. L'accès à l'université est soumis à certaines conditions.

d'ouverture ou de pérennisation d'un établissement scolaire repose sur une concertation entre le niveau du *Land* et celui de chaque collectivité locale concernée dont les modalités sont fixées par les lois scolaires de chaque *Land*, les *Länder* ont procédé ces dernières années à des modifications importantes relatives à cette concertation pour essayer de tenir compte des évolutions démographiques, à l'image du *Land* de Bade-Wurtemberg qui, depuis la rentrée 2014/15, a introduit dans la législation relative à l'enseignement scolaire l'obligation d'une concertation au niveau régional avant toute ouverture, transformation ou fermeture d'un établissement secondaire général. Ainsi le gouvernement régional (issu à l'époque d'une coalition entre les Verts et le SPD) a fixé des seuils minimaux du nombre d'élèves pour les classes d'entrée des établissements du secondaire, et si ces seuils ne sont pas atteints, la fermeture de l'établissement devrait être décidée¹⁷. Le dispositif voulait inciter les responsables politiques locaux à une concertation au niveau intercommunal pour organiser une offre scolaire cohérente pour laquelle le niveau purement local n'était plus pertinent au vu de l'importance que représentent les dépenses de fonctionnement pour chaque commune concernée. Parallèlement, l'objectif à terme du gouvernement régional du Bade-Wurtemberg était d'organiser l'offre scolaire autour de deux pôles institutionnels, d'une part le *Gymnasium* et d'autre part la *Gemeinschaftsschule*, un établissement proposant la totalité des diplômes possibles dans l'enseignement général secondaire, y compris le baccalauréat. Cette dernière est d'office conçue comme un établissement fonctionnant toute la journée (*Ganztagschule*). Sa création n'était pas une obligation pour les collectivités locales. Au vu de la rapidité avec laquelle les créations sont intervenues depuis le lancement de ce nouveau type d'établissement en 2012/13 (299 à la rentrée 2016/17), la plupart issues de fusions d'anciennes *Hauptschulen* avec d'anciennes *Realschulen*, on peut penser que cette réforme a été bien accueillie par les acteurs locaux concernés. Avant les élections régionales de 2016, les chrétiens-démocrates en tant que premier parti d'opposition et très attachés à la différenciation classique du premier degré de l'enseignement secondaire général allemand en trois filières, y voyaient cependant avant tout une stratégie des responsables locaux pour maintenir un établissement scolaire dans leur ville. Une critique à laquelle le gouvernement régional de l'époque, issu d'une majorité entre les Verts et le SPD, répondait en faisant observer que nombre de maires CDU du Land avaient également demandé l'ouverture d'une *Gemeinschaftsschule*¹⁸. Depuis l'entrée en fonction du nouveau gouvernement régional formé en mai 2016 (issu d'une coalition entre les Verts et chrétiens-démocrates), les chrétiens-démocrates semblent accepter davantage le principe des *Gemeinschaftsschulen*, mais ont obtenu en contrepartie une revalorisation des *Realschulen* par l'augmentation de la dotation en heures de ces établissements à la rentrée 2016/17. En revanche, dans la politique éducative définie par la nouvelle coalition gouvernementale, il n'est pas question d'une réhabilitation des *Hauptschulen* en tant qu'établissements à part entière. Le ministère en charge des questions scolaires a publié en avril 2016 un document intitulé *Bildungsplan 2016*¹⁹ qui présente les grandes orientations pour le système éducatif du *Land* pour les années à venir. Ce document qui remplace un premier *Bildungsplan* du *Land* publié en 2004,

17. Cf. *Baden-württembergische Gemeindezeitung (BWGZ)*, n° 11-12/2014, p. 609-613.

18. Cf. Pressemitteilung « Immer mehr Gemeinschaftsschulen in Baden-Württemberg », 1/02/2016, [baden-wuerttemberg.de/de/service/presse/pressemitteilung/pid28](http://www.baden-wuerttemberg.de/de/service/presse/pressemitteilung/pid28). (consulté le 7 octobre 2016)

19. Ministerium für Kultus, Jugend und Sport : Einführung in den Bildungsplan 2016, cf. <http://www.bildungsplaene-bw.de/Lde/3748176> (consulté le 7 octobre 2016)

insiste sur les conséquences de l'évolution démographique sur un système scolaire très différencié dans le secondaire et réaffirme la volonté des pouvoirs publics du *Land* de réorganiser progressivement ce dernier autour de deux piliers institutionnels sans restaurer les *Hauptschulen* et *Realschulen* comme établissements scolaires à part entière. Des efforts similaires d'adaptation de l'offre scolaire aux évolutions démographiques sont en cours dans la quasi-totalité des Länder²⁰.

Vers une recomposition de la relation entre formation professionnelle non-universitaire et enseignement supérieur ?

Les conséquences de l'évolution démographique et de l'évolution de la demande d'éducation qui l'accompagne se font également sentir dans le domaine de la formation professionnelle initiale, dans l'enseignement professionnel assuré dans un cadre scolaire et dans l'enseignement supérieur. Deux tendances majeures se dessinent très nettement depuis les années 2000 : d'une part une stagnation, voire une diminution du nombre de jeunes intégrant la formation professionnelle initiale dans le cadre du système d'apprentissage à l'allemande, à savoir le système dual, et d'autre part, une montée en puissance des formations de niveau de l'enseignement supérieur, formations dispensées soit par les universités soit par les *Fachhochschulen*. On constate effectivement depuis quelques années que le nombre d'entrants dans le système dual pour une formation professionnelle qui dure en règle générale trois ans, est au même niveau, voire inférieur au nombre d'entrants dans l'enseignement supérieur. Cette nouvelle concurrence entre les deux modes de formations, considérées traditionnellement en Allemagne comme totalement différentes dans leurs objectifs, dans les compétences visées et dans les modalités de fonctionnement au point de s'exclure l'une et l'autre a déjà et aura encore plus à l'avenir des conséquences sur le tissu économique allemand, notamment sur les modalités de recrutement des entreprises et sur la structure des emplois proposés. Jusque dans les années 1990, jusqu'à deux tiers d'une classe d'âge obtenaient une qualification professionnelle dans le cadre du système dual ; actuellement c'est environ la moitié, en raison de la diminution du nombre de diplômés de la *Hauptschule* et de la *Realschule* qui constituaient et constituent encore le vivier de recrutement traditionnel pour les entreprises de l'industrie manufacturière et des services marchands, surtout pour les PME/PMI, le fameux *Mittelstand* allemand, souhaitant satisfaire ses besoins en main-d'œuvre qualifiée par le recrutement d'apprentis du système dual. En effet, le nombre de sortants de l'enseignement secondaire général avec un diplôme ne donnant pas accès à l'enseignement supérieur est en baisse constante depuis le milieu des années 2000. Il est passé de 696 800 en 2005 à 542 000 en 2015, soit un recul de 22 %²¹. Il est à noter que cette évolution a commencé déjà vers 2001 en Allemagne de l'Est et y est beaucoup plus massive que dans la partie occidentale du pays. Cette baisse se poursuivra sur l'ensemble du territoire dans les années à venir.

20. Ainsi en Rhénanie-Palatinat la *Hauptschule* n'existe plus depuis la rentrée 2014 suite à son intégration au sein la *Realschule* et même en Bavière, traditionnellement très attachée à la différenciation tripartite du secondaire, le terme de *Hauptschule* a disparu depuis 2012 de l'usage ministériel au profit de celui de *Mittelschule* avec une possibilité pour les élèves de se qualifier davantage pendant une année supplémentaire. Dans les nouveaux Länder, la *Hauptschule* n'avait pas du tout été introduite après la restructuration du système éducatif à la suite de l'unification.

21. Bundesministerium für Bildung und Forschung : *Berufsbildungsbericht 2016*, Bonn, 2016, p. 44.

Or, les spécialistes expliquent la part relativement élevée des personnes actives entre 24 et 65 ans disposant en Allemagne d'un niveau de qualification intermédiaire par l'importance du système dual dont les diplômés se situent à ce niveau. En effet, 60 % de cette catégorie de la population disposent d'une qualification intermédiaire, contre 44 % en moyenne pour les pays de l'OCDE²². Pour les personnes disposant d'un faible niveau de qualification, catégorie dans laquelle sont comptées les personnes disposant au maximum de l'équivalent du diplôme sanctionnant la fin de la scolarité obligatoire en France (le brevet), mais également les personnes sans diplôme et sans qualification aucune, l'Allemagne se situe, avec 16 %, très largement en dessous de la moyenne de l'OCDE qui est de 30 %. C'est pour la part des diplômés de l'enseignement supérieur que l'Allemagne se situe, avec 24 %, légèrement au-dessous de la moyenne de l'OCDE qui est de 27 %. On voit donc bien l'importance de la formation duale pour la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes en Allemagne, mais au-delà également pour la gestion des ressources humaines dans les entreprises, voire pour leur compétitivité sur le plan national et international et leur capacité d'adaptation et d'innovation qui repose notamment dans le cas d'un pays à coûts salariaux élevés, comme c'est le cas de l'Allemagne, sur la qualité de la qualification de la main-d'œuvre.

Contrats d'apprentissage conclus : offre et demande

Année	Nouveaux contrats	Places non pourvues	Candidats non pourvus	Offre de places	Demande de places
1992	595 215	126 610	12 975	721 825	608 190
1995	572 774	44 214	24 962	616 988	597 736
2000	621 693	25 690	23 642	647 383	645 335
2005	550 180	12 636	40 504	562 816	590 684
2007	625 885	18 357	32 661	644 242	658 546
2010	559 960	19 605	12 016	579 565	571 976
2015	522 094	40 960	20 712	563 054	542 806

Source : Bundesministerium für Bildung und Forschung : *Berufsbildungsbericht 2016*, Bonn, 2016, p. 18. Les chiffres pour les contrats conclus comprennent également les quelque 20 000 contrats par exemple pour l'année 2015 (soit env. 4 % du total) qui contrairement aux contrats d'apprentissage en général ne sont pas financés par les entreprises, mais majoritairement sur fonds publics. Si le terme allemand *ausserbetriebliche Ausbildungen* peut prêter à des malentendus, il faut rappeler que ces contrats font partie du système dual et s'adressent notamment aux jeunes handicapés, mais sont créés également par les pouvoirs publics dans les régions dans lesquelles le tissu économique n'arrive pas à proposer un nombre suffisant de places face à la demande. Ce fut surtout, mais pas exclusivement le cas dans les Länder est-allemands dans les années 1990 et 2000.

On voit bien, à travers le tableau, l'évolution du nombre de nouveaux contrats signés jusqu'à un pic au début, puis de nouveau au milieu des années 2000, et une diminution constante depuis. En même temps, c'est la relation entre offre et demande de places d'apprentissage qui suit l'évolution démographique, tout en reflétant une évolution de la demande d'éducation. Si avant les années 1990, l'offre dépassait la demande, la crise économique du milieu des années 1990, les conséquences de l'unification et les mutations structurelles de l'économie allemande font que l'offre proposée par les entreprises n'est plus à la hauteur de la demande de places d'apprentissage

22. Cf. Nora Schmidt : « Auswirkungen des Strukturwandels der Wirtschaft auf den Bildungsgrad der Bevölkerung », in : *Wirtschaft und Statistik*, n° 6/2010, p. 545.

pendant une période qui va caractériser, à deux années près, la situation du marché de la formation duale pendant la décennie des années 2000. La pénurie de places d'apprentissage et par conséquent une perte d'attractivité durable du système auprès des jeunes qui risquait d'en être la conséquence ont conduit les pouvoirs publics dans une action concertée avec les partenaires sociaux à lancer dès 2004 un « pacte pour la formation professionnelle initiale » (*Ausbildungspakt*) d'une durée de trois ans qui a été régulièrement prolongé depuis. Ces pactes visent à consolider le système dual et à augmenter ses capacités d'accueil par la création de places supplémentaires aussi bien au sein des entreprises déjà formatrices qu'au sein d'entreprises non encore formatrices pour faire face aux fluctuations démographiques. En effet, la formation duale n'étant pas une obligation légale pour les entreprises, seule une entreprise sur 4, voire sur 5, accueille des apprentis, un pourcentage relativement stable depuis les années 1990. Parallèlement, les pouvoirs publics, en concertation avec les chambres consulaires, ont augmenté sensiblement leurs efforts pour favoriser l'insertion des jeunes en difficultés dans l'apprentissage par l'augmentation des capacités d'accueil de dispositifs déjà existants depuis longtemps. Il s'agit notamment de jeunes dont le bagage scolaire est jugé insuffisant pour être recrutés par une entreprise en formation duale, et par la création de nouveaux dispositifs d'accompagnement des jeunes n'ayant pas trouvé de place d'apprentissage, notamment par la création de places de stage en coopération avec l'agence pour l'emploi et les entreprises en guise de pré-qualification à l'apprentissage. D'autres actions de mise à niveau scolaire et d'orientation ont complété ces dispositifs de formation appelés « système transitoire » (*Übergangssystem*) pour bien souligner que ces dispositifs²³ n'ont pas vocation à se substituer de façon pérenne à la formation duale, considérée par les acteurs concernés comme la « voie royale » vers une qualification et l'insertion professionnelles pour tous les jeunes. Toujours est-il que le nombre de jeunes qui entrent chaque année dans le *Übergangssystem* a diminué sensiblement depuis une dizaine d'années, sans qu'on puisse prévoir pour autant sa disparition. De 417 000 entrants en 2005 il est tombé à 252 700 entrants en 2014. Depuis 2015 on constate de nouveau une légère hausse due à l'accueil de jeunes issus des mouvements migratoires les plus récents²⁴. La diminution importante sur 10 ans est due à la fois aux efforts entrepris pour augmenter les capacités d'accueil du système dual et à l'évolution démographique. Pour compléter le tableau des formations professionnelles non universitaires, il convient de mentionner les formations paramédicales, dans le domaine des soins aux personnes âgées et celle d'éducateur/éducatrice pour les personnels travaillant dans les structures d'accueil de la petite enfance (crèches, etc.) et dans les écoles maternelles (*Kindergarten*). Ces formations représentent l'essentiel du segment de la formation professionnelle scolaire, donc hors système dual. On constate une augmentation de 142 710 débutants en 2005 à 164 656 débutants en 2015 qui reflète la demande croissante de personnels qualifiés dans le domaine des soins pour les personnes âgées et dans les structures d'accueil du préscolaire²⁵.

23. En 2014, 46,2 % des jeunes accueillis dans le *Übergangssystem* disposent d'un diplôme de fin d'études de la *Hauptschule*, 22,9 % ne disposent d'aucun diplôme de fin d'études de l'enseignement général, 25,9 % disposent d'un diplôme de fin d'études de la *Realschule* et seulement 1,8 % sont titulaires d'un baccalauréat. Cf. *Bundesbildungsbericht 2016*, op.cit. p. 56.

24. *Berufsbildungsbericht 2016*, op. cit. p. 8.

25. *Berufsbildungsbericht 2016*, op. cit., p. 41.

La montée en puissance des formations d'enseignement supérieur

C'est l'évolution des primo-inscrits dans l'enseignement supérieur qui met en évidence la concurrence entre les deux segments du système d'éducation et de formation en Allemagne. Avec 506 580 débutants (toutes catégories d'établissements du supérieur confondues) le chiffre reste à un niveau très élevé depuis le début de la décennie et dépasse depuis 2013 le nombre d'entrants dans la formation professionnelle duale financée par les entreprises. Par rapport aux années 1990, il s'agit d'un doublement de débutants (étudiants allemands et étrangers confondus). C'est en 2011 que le taux de 40 % d'une classe d'âge débutant une formation supérieure a été atteint et par la suite dépassé. Ce taux avait été fixé comme l'un des objectifs à atteindre à l'horizon 2015 par les pouvoirs publics dans le cadre des négociations entre gouvernement fédéral et gouvernements des Länder à l'occasion du *Bildungsgipfel* de 2008. Cette évolution est la traduction de la tendance vers la prolongation des études secondaires jusqu'au baccalauréat avec un taux de bacheliers qui dépasse désormais les 50 %²⁶ d'une classe d'âge en moyenne nationale (*allgemeine Hochschulreife* et *Fachhochschulreife* confondues), même si tous les bacheliers ne commencent pas – immédiatement – une formation dans l'enseignement supérieur. En effet un cinquième des débutants dans l'enseignement supérieur sont déjà titulaires d'un diplôme professionnel ; ils ont donc achevé une formation professionnelle après avoir obtenu le baccalauréat²⁷. L'engouement vers des diplômes plus élevés s'explique également par le fait que les parcours menant au baccalauréat se sont diversifiés depuis les années 1990. À côté du parcours traditionnel via le *Gymnasium*, il est devenu courant d'obtenir le baccalauréat dans un établissement d'enseignement professionnel. Ainsi sur les 435 000 bacheliers de l'année 2014, quelque 100 000 ont obtenu la *Fachhochschulreife* et 50 000 la *allgemeine Hochschulreife* dans un établissement d'enseignement professionnel. Ces évolutions s'expliquent par les mutations socio-culturelles de la société allemande sous l'effet de la globalisation de l'économie et l'expansion des activités tertiaires dans les emplois proposés sur le marché du travail depuis une vingtaine d'années. Elles sont aussi et surtout le résultat d'une perception nouvelle qu'ont les familles de l'avenir professionnel de leurs enfants, voire de la perception des jeunes eux-mêmes, avenir pour lequel une formation supérieure leur paraît plus valorisante, car offrant un choix de carrière plus large et surtout un niveau de rémunération globalement bien plus élevé que celui des titulaires d'un diplôme professionnel du système dual²⁸.

Face à cette évolution qui est considérée par certains comme une menace pour l'existence même de l'apprentissage à l'allemande, car attestant d'une attractivité sur le déclin, les acteurs du système dual, mais également l'enseignement supérieur lui-même essaient de réagir. D'une part on assiste à une intégration croissante de l'alternance dans l'enseignement supérieur sous la forme des *duale Studiengänge* qui se développent surtout dans les *Fachhochschulen* ou dans des établissements universitaires nouvellement créés comme la *Duale Hochschule Baden-Württemberg (DHBW)*. Cette dernière est le seul établissement à disposer – pour le moment – d'un statut d'université publique tout en accueillant exclusivement des étudiants en

26. Contre un taux autour de 35 % dans les années 1990.

27. *Bildung in Deutschland 2016*, op. cit., p. 126.

28. Voir à ce propos René Lasserre : « La formation professionnelle en Allemagne. Dynamiques socio-économiques et capacités d'adaptation d'un système », in : *Regards sur l'économie allemande*, n° 113, été 2014, p. 17-32.

alternance. Avec quelque 60 000 étudiants inscrits, répartis sur une dizaine de sites, cet établissement est devenu depuis sa création en 2009 la plus grande université du Land de Bade-Wurtemberg et est à ce titre habilitée à délivrer des grades universitaires (licence et master). L'intégration de l'alternance dans l'enseignement supérieur allemand constitue sans aucun doute un pas important dans les efforts entrepris par les pouvoirs publics de décloisonner ces modes de formations historiquement opposés l'un à l'autre et d'attirer vers l'apprentissage de nouveaux publics de jeunes. Les *duale Studiengänge* permettent d'obtenir simultanément une expérience professionnelle significative et une formation supérieure alors qu'autrefois les jeunes bacheliers tentés par l'alternance devaient d'abord s'engager dans une formation professionnelle de trois ans puis enchaîner avec un cursus universitaire classique de cinq à six ans en règle générale (avant le basculement dans le système LMD) ce qui retardait sensiblement leur entrée sur le marché du travail avec un diplôme universitaire par rapport aux étudiants en formation universitaire classique.

Mais si l'engouement pour les formations supérieures n'est pas sans poser des problèmes pour les établissements d'enseignement supérieur qui doivent gérer cet afflux avec des ressources financières dont l'évolution est loin de suivre celle des effectifs, il met surtout sous pression les entreprises du *Mittelstand* allemand qui ont de plus en plus du mal à pourvoir tous les postes d'apprentis qu'elles offrent, comme en témoignent les statistiques sur les places d'apprentis non pourvues. Ainsi on assiste depuis quelques années à un débat public lancé par les instances représentatives des PMI/PME (les chambres des métiers notamment), qui mettent en garde contre les conséquences négatives en termes économiques et sociales de ce mouvement vers le « tout universitaire », en insistant sur la fonction intégratrice de l'apprentissage dans le marché du travail et de son rôle crucial d'élément de cohésion sociale, comme en témoigne le taux de chômage durablement bas des jeunes de moins de 25 ans par rapport à la situation que connaissent les jeunes de cette tranche d'âge dans nombre de pays de l'OCDE. Ainsi s'expliquent également les initiatives développées ces dernières années par les entreprises et leurs instances représentatives, avec le concours financier des pouvoirs publics nationaux, pour permettre notamment aux PME de recruter des jeunes issus des pays de l'UE, surtout des pays frappés par un taux de chômage très élevé, pour une formation duale en Allemagne. Entre 2007 et 2015 ces initiatives ont permis à quelque 70 000 jeunes européens de venir en Allemagne et d'y faire une formation. D'autre part, un programme spécifique soutenu par les pouvoirs publics vise à permettre aux étudiants de l'enseignement supérieur qui ne valident pas leur diplôme d'intégrer rapidement une formation duale dans une PME. En effet, le taux d'étudiants qui échouent dans l'enseignement supérieur est, avec 28 %²⁹, pour les cursus de licence (toutes disciplines confondues) relativement élevé, avec des taux nettement plus élevés encore dans les disciplines scientifiques et en sciences de l'ingénieur.

Les nombreux dispositifs mis en place ces dernières années pour permettre aux jeunes en échec scolaire, en difficultés de façon générale, voire en situation d'exclusion, d'achever une formation professionnelle (scolaire ou duale) vont dans le même sens. On voit bien que l'évolution démographique oblige les acteurs publics et les entreprises à miser davantage sur la mobilisation de toutes les ressources de

29. *Berufsbildungsbericht 2016*, op. cit. p. 70.

main-d'œuvre disponible en Allemagne même, et de valoriser ce capital humain dans toute sa diversité. Mais parallèlement, ils essaient aussi de promouvoir l'internationalisation de ces mêmes ressources humaines, soit par un recrutement en dehors des frontières allemandes, mais aussi par une meilleure intégration des jeunes issus des migrations dans le système d'éducation et de formation. Il s'agit d'une condition préalable indispensable à leur intégration tout court et à la cohésion sociale du pays dans son ensemble.

Les migrations vers l'Allemagne – un défi majeur et permanent pour le système éducatif et de formation

Si l'égalité de chances est une problématique centrale de l'action des pouvoirs publics dans le domaine de l'éducation depuis la fin des années 1960, elle l'est d'autant plus dans le contexte des mouvements migratoires que connaît l'Allemagne de façon croissante. Depuis les années 1950 déjà, l'Allemagne est de fait un pays d'immigration, la société (ouest)-allemande a cependant mis longtemps pour reconnaître cette évidence et en tirer et accepter les conséquences sur le plan des politiques publiques, y compris dans le domaine éducatif pour ce qui est de l'intégration des migrants. Depuis le milieu des années 2000, l'intégration est reconnue comme étant une obligation des pouvoirs publics. Force est de constater qu'en 2013, environ un cinquième de la population allemande, soit environ 16,5 millions de personnes, est issue de l'immigration, du fait de leur propre immigration ou de celle de leurs parents³⁰. L'évolution du contexte politique et juridique, avec notamment la loi de 2005 sur l'immigration, met désormais l'accent sur la nécessité d'une intégration³¹, même si on est encore loin de l'acceptation de cette obligation légale par l'ensemble de la population allemande et, surtout, d'une intégration réussie de tous les migrants. Si on ne considère que la période depuis l'unification allemande, on constate depuis 1991 une augmentation sensible du nombre d'enfants et de jeunes issus de l'immigration scolarisés ou en formation professionnelle. La part des enfants de moins de 10 ans issus de l'immigration représente actuellement un tiers des enfants de cette classe d'âge au niveau national, voire plus de la moitié dans certaines agglomérations urbaines³². On constate que les enfants et les jeunes issus de l'immigration sont exposés davantage à des situations à risque (pauvreté, chômage des parents, etc.) que les enfants non issus de l'immigration. Pour ces enfants, la maîtrise de la langue allemande constitue l'un des premiers défis que le système éducatif doit relever, dans la mesure où dans nombre de familles issues de l'immigration, l'allemand n'est pas la langue usuelle ; le rôle des institutions préscolaires est donc fondamental pour l'apprentissage de la langue allemande. Or, le taux de fréquentation de ces institutions par les enfants issus de l'immigration est avec 22 % encore largement inférieur à celui des enfants non issus de l'immigration (38 %)³³. Une maîtrise insuffisante de la langue allemande a des conséquences sur le parcours scolaire, comme on témoigne la sous-représentation des jeunes issus de l'immigration dans les filières prestigieuses

30. *Bildung in Deutschland*, 2016, op. cit., p. 161.

31. Pour une présentation plus exhaustive de l'évolution de cette problématique et des débats politiques auxquels elle a donné lieu depuis les années 1980 en Allemagne (de l'Ouest), cf. : Gwénola Sebaux : « Immigration, intégration : l'Allemagne sur la voie de la modernité », in : *Allemagne d'aujourd'hui*, n° 210, octobre-décembre 2014, p. 154-168.

32. *Bildung in Deutschland* 2016, op. cit., p. 10.

33. *Bildung in Deutschland* 2016, *ibidem*.

de l'enseignement secondaire général, notamment dans le *Gymnasium*. Ils sont trois fois moins nombreux à décrocher le baccalauréat, mais deux fois plus nombreux que les jeunes Allemands à sortir de l'enseignement secondaire sans le diplôme de fin d'études de la *Hauptschule*. Si leur taux de participation à la formation professionnelle (scolaire et duale) s'est amélioré depuis 2005³⁴, le taux de rupture d'un contrat d'apprentissage est nettement plus élevé que celui des jeunes Allemands. Cette situation a des conséquences sur le niveau de qualification de la main-d'œuvre issue de l'immigration. La part des personnes sans qualification professionnelle achevée parmi la tranche d'âge des 20 à 34 ans de la population issue de l'immigration se situe en 2014 nettement au-dessus de celle des Allemands sans qualification qui est de 8,9%. Elle est de 28,7 % pour les personnes étant nées dans un pays étranger et toujours de 21,1 % pour les personnes issues de l'immigration mais nées en Allemagne. Le taux des « sans qualification » est particulièrement élevé, avec presque 60 %, chez les personnes d'origine turque de cette classe d'âge ayant migré elles-mêmes.

Face à ces constats qui soulignent les défis que le système d'éducation et de formation va devoir relever à l'avenir surtout en tenant compte des migrations les plus récentes, on constate néanmoins des améliorations depuis le début des années 2000. En effet, si les deux dernières versions de l'enquête PISA font état d'un meilleur positionnement de l'Allemagne, ceci est dû entre autres à l'amélioration des compétences, notamment en lecture, des jeunes issus de l'immigration depuis la publication de la première enquête en 2000. C'est effectivement le groupe des jeunes en difficultés au sein duquel les jeunes issus de l'immigration sont surreprésentés que l'amélioration des compétences peut être constatée. Ce groupe est moins important selon PISA 2012 par rapport à PISA 2000. Les inégalités persistantes entre les jeunes Allemands et les jeunes issus de l'immigration ne peuvent être réduites au seul facteur de la migration, d'autant plus que les « jeunes issus de l'immigration » sont loin de constituer un groupe homogène présentant des caractéristiques identiques ou les mêmes difficultés dans le système scolaire. Leur participation à ce système est aussi fonction de la position socio-économique de leur famille au sein de la société allemande, la question de l'intégration des jeunes issus de l'immigration est donc aussi une question de la lutte contre les inégalités sociales de façon générale. La preuve en est que la participation des jeunes issus de l'immigration dans l'enseignement supérieur est similaire à celle des jeunes Allemands non issus de l'immigration. Une fois passé le baccalauréat avec succès, la réussite dans les études supérieures est tout à fait comparable entre les deux catégories de jeunes.

La question de l'intégration des jeunes issus de l'immigration dans le système d'éducation et de formation met en évidence de façon exemplaire qu'il n'est pas possible d'aborder l'impact de l'évolution démographique sur l'école sous des aspects purement quantitatifs ou organisationnels. De même que la présence croissante des jeunes issus de l'immigration accroît l'hétérogénéité des élèves ou des apprentis et pose donc le problème de sa gestion d'un point de vue organisationnel et pédagogique, avec tout ce que cela comporte en termes de différenciation des enseignements, formation des enseignants et autres personnels éducatifs, pour assurer l'intégration et l'égalité des chances, de même la persistance d'une natalité faible en Allemagne depuis 40 ans combinée aux mutations sociétales et économiques du pays a engendré une évolution

34. Les jeunes issus de l'immigration représentent en 2013 quelque 24 % des jeunes en formation. Voir *Bildung in Deutschland 2016, op. cit.*, p. 11.

de la demande d'éducation de la part des familles tout comme une évolution de la demande de qualification vers des niveaux d'éducation et de qualification plus élevés. Pour autant, cette évolution n'a pas fait disparaître le problème des jeunes faiblement ou pas du tout qualifiés, de même le lien, très étroit, qui existe en Allemagne entre l'origine sociale et la réussite scolaire reste une donnée structurelle du système éducatif dans son ensemble. La réalisation de l'égalité des chances reste donc une préoccupation majeure pour le système éducatif allemand, même avec une population scolaire globale moins nombreuse et dans un système moins segmenté en filières cloisonnées dès le plus jeune âge des enfants. L'accent qui a été mis depuis une quinzaine d'années sur l'enseignement préscolaire et élémentaire pour ce qui est du soutien matériel à l'expansion de ce segment du système éducatif considéré, à juste titre, comme capital pour la réussite de tous les jeunes dans leur parcours scolaire et professionnel, est sans aucun doute positif, mais cette évolution doit s'accompagner plus que jamais, au vu des évolutions démographiques les plus récentes, d'une réflexion permanente et systématique sur des aspects qualitatifs du système dans son ensemble.